



1188 Gimel, le 19 octobre 2011

**MUNICIPALITE
DE
GIMEL**

PREAVIS MUNICIPAL No 7-2011

présenté au Conseil Communal de Gimel, en sa séance du 31 octobre 2011

Objet : Budget 2012

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous présente son budget 2012 qui boucle avec un déficit de Fr. 332'547.39.

Le budget a été envoyé à chaque conseiller et transmis à la commission des finances pour étude. La commission des finances portera son rapport à votre connaissance lors de la séance du Conseil communal du 2 décembre 2011.

En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs :

- Vu le préavis No 7-2011,
- Ouï les conclusions du rapport de la commission des finances,

1. D'adopter le budget 2012 tel que présenté..

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 18 octobre 2011.

Au nom de la Municipalité :

Sylvie Judas
Syndique

Marlène Pasche
Secrétaire municipale